

## LES PROFESSIONNELS DE LA CONSTRUCTION INDUSTRIALISÉE ET MODULAIRE SIGNENT LEUR DECLARATION DE BONNES PRATIQUES A L'OCCASION DU SALON BATIMAT



L'[ACiM](#), l'Association des Constructions Industrialisées et Modulaires, sera présente sur le [salon BATIMAT](#) qui se tiendra au parc des expositions de Villepinte du 4 au 8 novembre (Hall 6 stand M36).

A cette occasion, Eric Aurenche, président de l'ACiM, et Pierre Bruneau, président de la commission normalisation de l'ACiM, signeront conjointement au nom des membres de l'ACiM un document intitulé « 7 bonnes pratiques de l'ACiM » rédigé après une enquête menée auprès des professionnels adhérents à l'association.

Ce document a pour vocation d'envoyer un message fort aux secteurs clients en faisant la promotion des engagements des professionnels du module / de la construction modulaire en matière d'installation de bases vie. En 7 points, il rappelle qu'une « base vie de chantier » est obligatoire pour tous les chantiers, que leur durée a certaines implications et que certains éléments restent sous la responsabilité du client tout en fixant des obligations pour les loueurs de modules.

A l'issue de cette signature, Eric Aurenche fera un rappel du rôle et des principales fonctions de l'association.

**Pour plus d'informations : voir la déclaration complète en pièce jointe.**

**Pour prendre RDV avec les responsables de l'ACiM sur le Salon Batimat, cliquer [ICI](#).**

### A PROPOS DE L'ACiM

Les missions de l'ACiM sont de promouvoir les métiers de la construction modulaire et des bâtiments industrialisés, de représenter les acteurs du marché auprès de toutes instances normatives et/ou réglementaires se rapportant à la construction, l'urbanisme et la fiscalité, d'élaborer les documents spécifiques à ces métiers, de valoriser l'offre produits / services et de définir des minima de qualité et de sécurité et les faire connaître.  
L'Association des constructions industrialisées et modulaires (ACiM) regroupe aujourd'hui les principaux acteurs de ce secteur (27 membres). Le marché français du modulaire représente près de 3 500 emplois pour un chiffre d'affaires de près de 750M€ d'euros.

### Contact presse

RP carrées

Benoît Renart. 06.16.40.16.73. [benoit.renart@rp-carrees.com](mailto:benoit.renart@rp-carrees.com)

Camille Paplorey. 06.46.02.62.70. [camille.paplorey@rp-carrees.com](mailto:camille.paplorey@rp-carrees.com)